

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Extrait du Registre des Délibérations

JEUDI 20 FEVRIER 2025

SIÈGE, SALLE 6

Le vingt février deux mille vingt-cinq, à 18h00, le Conseil d'Administration de la Régie Office du Tourisme s'est réuni Siège, salle 6, sous la présidence de Monsieur Bruno BODIN, Président.

Membres : 25 – Quorum : 13

Présents (14) : Bruno BODIN, Karine PIED, Sylvie BAZANTAY, Serge BOUJU, Alain BRILLANCEAU, Pierre BUREAU, Armelle CASSIN, Coralie DENIS, Dany GRELLIER, François MARY, Roland MOREAU, Maryse NOURISSON-ENOND, Anne-Marie REVEAU, Alain ROUSSELOT

Absents (11) : Gaëtan DE TROGOFF, René DOCHLER, Stéphanie FILLON, Séverine GROYER, James HERVE, Virginie JEANNEZ, Rachel MERLET, Sylvie RENAUDIN, Rodolphe ROUE, Bernard SALMON, Dominique TRICOT

Date de convocation : 14-02-2025

Secrétaire de séance : Roland MOREAU

ADMINISTRATION GENERALE

« Visites Estivales » : organisation de la campagne 2025

Dans le cadre de la promotion touristique du Bocage Bressuirais, l'Office de Tourisme initie et coordonne une programmation d'animations estivales en lien avec les communes. Sous la bannière « **Visites estivales** », les communes sont invitées à présenter leurs projets.

Le but est de faire découvrir le territoire en mettant en avant une approche patrimoniale, une valorisation des savoir-faire ou la découverte des légendes locales, et de partager cette découverte du Bocage Bressuirais, pendant les mois de juillet et août.

L'animation estivale proposée peut ainsi se rythmer selon :

- ✓ un temps de découverte confié à des artistes professionnels et/ou à des artisans montrant un savoir-faire ou un temps de connaissance du patrimoine bâti et/ou naturel assuré par un guide professionnel ou un membre d'une association locale,
- ✓ un temps d'échange convivial entre les touristes, les participants, les artistes et le guide autour d'une dégustation de produits locaux.

Ces rendez-vous d'1h30 d'animations, associées à des dégustations de produits locaux en fin de soirée, sont proposés gratuitement à destination d'un public familial.

La commune intéressée fait part de son inscription.

L'Office de Tourisme du Bocage Bressuirais accompagne les communes et associations partenaires selon les modalités suivantes : participation aux réunions de préparation, prise en charge financière des frais d'animation (sur présentation de factures) à concurrence de 500 € maximum par commune et réalisation de la communication globale de l'opération.

Les communes prendront en charge tous les frais liés à l'organisation de l'animation et de la dégustation des produits locaux et l'équipe locale diffusera l'information dans les communes et animera le déroulement de la visite estivale.

L'Office de Tourisme envisage de programmer jusqu'à 20 visites estivales du lundi au jeudi de préférence, pour l'été 2025.

Le conseil d'administration de la Régie Office de Tourisme est invité à :

- **Adopter les modalités de la campagne de visites estivales 2025 telles que présentées ;**
- **Autoriser Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil d'administration adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Régie Office du Tourisme,
Bruno BODIN,

Transmis en préfecture le **25 FEV. 2025**

Notifié ou publié le **25 FEV. 2025**

Le Président,

-certifie sous sa responsabilité le caractère
exécutoire de cet acte

-informe que le présent acte peut faire l'objet
d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal
Administratif dans un délai de deux mois
à compter de la présente notification/ou publication.

